

Secrets militaires de l'esplanade du Parlement

Daniel Simoneau

Numéro 82, automne 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16773ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Simoneau, D. (1999). Secrets militaires de l'esplanade du Parlement. *Continuité*, (82), 10–14.



La réalisation de travaux d'aménagement dans des sites chargés d'histoire constitue toujours une occasion de découvertes. Lorsqu'est venu le temps de réaménager l'esplanade du Parlement, à Québec, les archéologues ont pu lire dans le sol des pages inédites d'une histoire militaire.

par Daniel Simoneau

À l'automne 1998, la Commission de la capitale nationale du Québec amorçait les travaux de réaménagement de l'esplanade du Parlement et de l'avenue Honoré-Mercier, dans le cadre de son projet de parachèvement et de mise en valeur de la colline

Parlementaire. Dès l'annonce du projet, les archéologues de la Ville de Québec ont manifesté le désir de sonder le site, considérant qu'il recelait un très important potentiel archéologique. Au printemps 1998, des sondages exploratoires ont donc été réalisés dans la rue, travaux qui ont confirmé la présomption des archéologues

et qui ont conduit à la campagne de fouilles entreprise à la fin de l'été. Cette campagne allait justifier que l'on assure une surveillance archéologique des excavations de masse. La réalisation de ce projet résulte de la collaboration entre la Ville de Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec, Parcs Canada et le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur des biens culturels.

UN LIEU VOUÉ À LA DÉFENSE

Le site de l'esplanade du Parlement présentait un intérêt certain. Simple pâturage jusque vers le milieu

« La démolition de la porte Saint-Louis en 1871 », illustration parue dans l'Opinion publique en 1872.

Source : AVQ.



Vue aérienne du Parlement et de l'esplanade vers 1925.

Photo: Série Fairchild, ANQQ

du XVIII^e siècle, son évolution allait être intimement liée à la grande histoire militaire de la ville de Québec. Et c'est la construction des fortifications, sous la supervision de l'ingénieur français Chaussegros de Léry, qui allait lier

son sort. En effet, au devant de l'escarpe, on aménagea des ouvrages extérieurs (fossé, contrescarpe et glacis) qui allaient transformer radicalement l'ancien pacage. Le lieu se voit dès lors conférer une fonction militaire et défensive pour les 125 prochaines années, sans interruption. À cette époque, cependant, il s'agit d'aménagements de faible envergure et, à la limite, inadéquats. Ils le demeurèrent d'ailleurs longtemps. Car, même au lendemain de la Conquête, les Britanniques n'y apportèrent que très peu de modifications. Ils réalisèrent un premier ouvrage avancé, un ravelin, qui devait être temporaire, mais l'installation est demeurée inchangée jusqu'à la fin du siècle.

Les ingénieurs militaires savaient que les aménagements étaient insuffisants. En raison des hauteurs d'Abraham à l'ouest, il était en effet facile de canonner en enfilade par-dessus les murs. De même, le

pied des fortifications, dans ce secteur, restait exposé, et il était aisé de l'atteindre par un tir nourri et d'affaiblir ainsi dangereusement l'escarpe. Enfin, ces deux premières éventualités étaient d'autant plus inquiétantes qu'il était pratiquement impossible d'empêcher un éventuel ennemi de prendre confortablement position sur les hauteurs, ces dernières étant beaucoup trop éloignées de la fortification. Des aménagements adéquats s'imposaient donc si l'on voulait mettre la ville « à l'abri de l'insulte », et les stratèges s'employèrent sans relâche à élaborer des projets pendant tout le reste du XVIII^e siècle.

Ce n'est cependant qu'en 1808 que les travaux pour la mise en place d'ouvrages avancés dignes de ce nom sont entrepris. Le chantier, sous la supervision du lieutenant-colonel Bruyères, allait durer trois années et transformer complètement le secteur. Il s'agissait d'ouvrages colossaux, du même gabarit que l'escarpe des fortifications. Un immense ravelin constituait l'élément central de ce système défensif, flanqué de part et d'autre de tenailles et de contre-gardes. Devant cet ensemble courait une contrescarpe de bonne hauteur qui, tout en supportant le glacis qui descendait vers l'ouest, formait le côté ouest d'un profond fossé. L'objectif était atteint. L'escarpe était dorénavant parfaitement couverte, il n'était plus possible pour un assaillant d'atteindre la fortification sans être confronté à des



La tenaille mise au jour du côté de la porte Saint-Louis en octobre 1998.

Photo: Martin Brosseau, Ville de Québec

obstacles insurmontables et à un feu nourri. La défense se trouvait en outre en excellente position pour mener la vie dure à quiconque tenterait de s'installer sur les hauteurs.

L'apparition des ouvrages avancés, comme celle de la citadelle, constitue sans doute une des plus importantes contributions de l'armée britannique à l'évolution du système défensif de Québec. Mais les effets n'ont pas été que bénéfiques. Si on ne pouvait que se féliciter de ces améliorations sur le plan militaire, il en allait différemment pour la population civile. En effet, il n'était désormais plus possible d'atteindre la porte Saint-Louis en ligne droite depuis la Grande Allée. L'agencement savant des diverses composantes du système obligeait les passants à emprunter un corridor étroit et sinueux, ce qui occasionnait des problèmes de circulation importants. Pire encore, le parcours, avec tous ses détours, offrait toutes les cachettes que pouvaient souhaiter les brigands de tout acabit qui ne manquèrent pas de le remarquer. Dans les faits, la nuit venue, ce lieu était considéré comme un véritable coupe-gorge.

Le mécontentement devint croissant, notamment de la part des gens d'affaires qui, de plus en plus, considéraient ces structures comme des freins à l'épanouissement économique de la ville. De fait, dès le départ des troupes britanniques en 1871, la démolition des ouvrages et de plusieurs portes fut entreprise. Même les fortifications devaient y passer et, sans l'intervention du gouverneur Dufferin, les murs de Québec auraient subi le même sort que ceux de Montréal.

Par la suite, le site devint un terrain vague où surgissaient

çà et là des restes des ouvrages avancés. Puis on entreprit en 1877 la construction du Parlement sur le terrain du Cricket Field, à l'ouest, et celle d'une patinoire couverte, le Québec Skating Rink, juste au pied de l'escarpe. Cette dernière allait cependant céder sa place en 1889 pour faire une esplanade au Parlement.

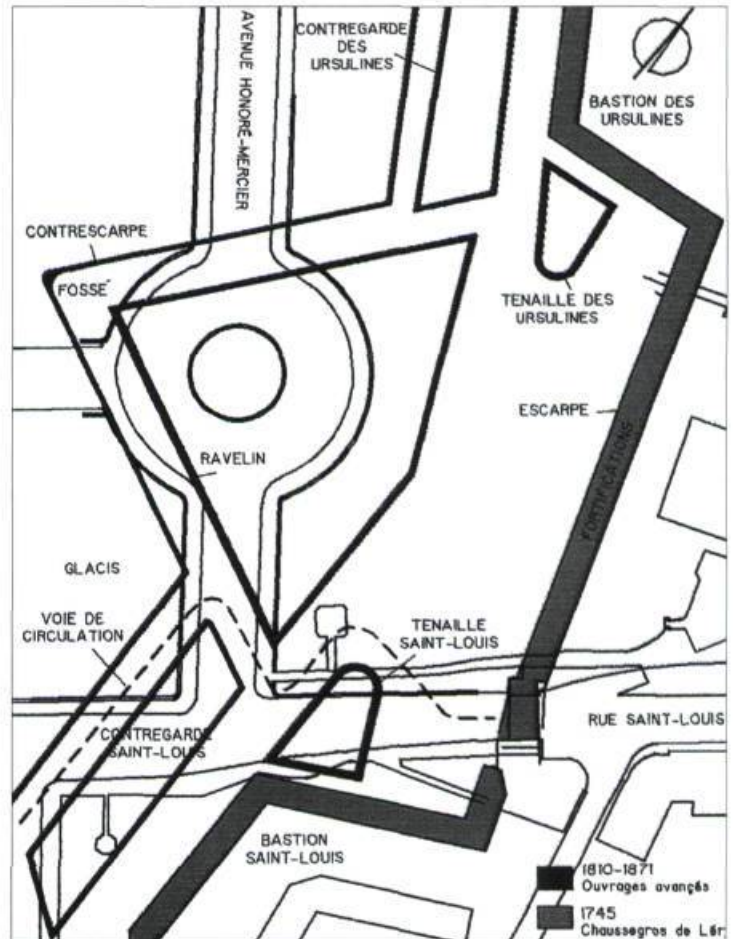
UNE RÉCOLTE FRUCTUEUSE

Les archéologues eurent raison de présumer des richesses souterraines du site en 1998. Mis à part la contre-garde qui s'élevait devant le bastion des Ursulines et qui fut détruite lors de la construction du stationnement d'Youville, toutes les composantes des ouvrages avancés ont pu être retrouvées. Chaque fois, il s'agissait de vestiges impressionnants de près de deux mètres d'épaisseur et dans un état de conservation surprenant. Souvent, ces éléments furent mis au jour à seulement 10 centimètres de la surface et ils pouvaient être préservés sur des hauteurs qui atteignaient jusqu'à 2 mètres. Ainsi, des segments du ravelin ont été dégagés à quatre endroits tandis que deux portions de la contre-garde Saint-Louis ainsi que de la tenaille des Ursulines ont pu être mises au jour.

La découverte la plus impressionnante demeure cependant celle de la tenaille Saint-Louis. Dans ce cas, c'est toute l'extrémité arrondie de l'ouvrage qui allait être exposée, un vestige de près de 14 mètres de largeur et dans un état de conservation remarquable. Malheureusement, aucun des vestiges retrouvés n'a pu être intégré aux nouveaux aménagements de l'esplanade du Parlement, le concept retenu n'offrant pas suffisamment de latitude pour

autoriser cet ajout. Toutefois, tous, sans exception, furent protégés et conservés.

Parallèlement à la découverte de ces structures, d'autres informations ont été recueillies sur les diverses occupations du site, notamment à propos des aménagements français et



des voies de circulation qui sillonnaient les ouvrages avancés.

DES RÉSULTATS SURPRENANTS

Les informations récupérées lors de l'intervention de 1998 ont permis de jeter un éclairage neuf sur ce système de défense dont plusieurs aspects demeuraient méconnus. On a pu ainsi mieux connaître son évolution

Illustration des anciens éléments de la fortification de Québec.

Source : Ville de Québec


physique, les modifications et les réparations dont il fit l'objet, aussi bien que le détail de sa construction et de l'intégration d'éléments anciens. De même, la localisation précise de chacun des éléments qui composaient les ouvrages, l'établissement de leurs dimensions réelles et les indices recueillis tout autour permettent de se faire une bonne image du système et de son environnement. Une maquette informatique 3D très précise a ainsi pu être réalisée. Ce « cliché » du passé révèle un ensemble colossal qu'on avait peine à imaginer auparavant. La maquette rend compte de l'importance des aménagements dans le paysage de ce secteur de la ville et permet de pénétrer dans les installa-

tions et de s'y déplacer comme si on y était. Pendant 60 années, ces ouvrages monumentaux ont marqué le paysage. Longtemps on a cru qu'il n'a fallu qu'une saison pour les faire disparaître, mais les récentes découvertes indiquent plutôt qu'il y a eu deux phases de démolition, un intervalle d'au moins 10 ans les séparant. Pendant cet intervalle, les vestiges des fortifications sont donc demeurés visibles. Seules les portions correspondant à l'axe de la Grande Allée étaient complètement disparues. Les recherches subséquentes allaient révéler d'autres secrets. Non seulement la démolition était demeurée partielle pendant longtemps, mais le concepteur de l'Hôtel du

Parlement, Eugène-Étienne Taché, voulait intégrer une bonne partie des vestiges dans son projet d'aménagement de l'esplanade, comme il l'indique dans une lettre au ministre de Boucherville où il se plaint de la construction de la patinoire qui venait ruiner son projet. Il allait avoir gain de cause quelques années plus tard, et la patinoire allait être démolie. Une portion des ouvrages avancés fut donc intégrée à l'esplanade, plus précisément l'arrière du ravelin avec le large fossé ainsi qu'une petite portion de la contrescarpe du côté nord. L'état ancien ainsi évoqué allait être maintenu jusqu'en 1970. Cette année-là, la construction du stationnement d'Youville et surtout les aménagements de surface

qu'on y réalisa allaient dénaturer complètement le site. Ne resteraient plus qu'un talus informe, un fossé que l'on pouvait encore deviner et quelques arbres, vestiges de la « forêt laurentienne » que Taché voulait recréer.

■ Daniel Simoneau est archéologue à la Ville de Québec.



Centre de conservation du Québec




Depuis vingt ans, le Centre de conservation du Québec veille à la conservation préventive et à la restauration de l'ensemble des biens mobiliers qui témoignent de notre histoire. Avec plus de 4 000 réalisations à son actif, le Centre est l'expert québécois de la conservation du patrimoine.

PORTES OUVERTES
Le dimanche 26 septembre 1999
de 13 h 30 à 17 h

À cette occasion, le public pourra visiter les sept ateliers du Centre et échanger avec les restaurateurs.

Visitez notre site internet :
www.ccq.mcc.gouv.qc.ca

Québec 



CONCOURS

Restaurateur d'un jour

La personne chanceuse pourra s'initier pendant toute une journée à la restauration et à la conservation d'œuvres d'art.

Pour participer au concours, il suffit de remplir le coupon-réponse ci-dessous et de répondre à la question.

Date limite : Le 15 octobre 1999.
Le tirage aura lieu le 19 octobre 1999.

On pourra déposer le coupon au Centre lors des Portes ouvertes, le 26 septembre, ou l'envoyer à :

Centre de conservation du Québec
1825, rue Semple
Québec (Québec) G1N 4B7
Tél. : (418) 643-7001

Concours réservé aux 18 ans et plus.
Règlements de participation disponibles au CCQ.

CONCOURS
Restaurateur d'un jour

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉL. : _____

Question : En quelle année le Centre de conservation du Québec a-t-il été créé ? _____